

2011-09-13

COMMUNIQUE DE PRESSE

Impact économique de la dette publique

(Article pour la Revue économique du mois de septembre 2011)

Suite à la crise financière et économique, les dettes publiques des pays de la zone euro, du Royaume-Uni, des États-Unis et du Japon ont connu une nette augmentation. En outre, pour ces pays, à politique inchangée, la dynamique à la hausse de la dette publique devrait se poursuivre, en raison notamment des coûts croissants liés au vieillissement de la population.

Cet article analyse les risques et implications liés à l'augmentation de la dette publique observée actuellement dans la plupart des pays avancés. Les difficultés auxquelles sont confrontés certains pays de la zone euro pour se financer sur les marchés financiers illustrent certains de ces risques.

Après un aperçu de l'évolution de la dette publique dans les pays avancés dans un passé récent, un exercice de simulation montre clairement qu'à politique inchangée, la dynamique de la dette publique dans la plupart des pays analysés est explosive. En l'absence de mesures de consolidation, la situation budgétaire de ces pays devrait encore se dégrader dans le futur et des ajustements substantiels sont donc requis.

L'article aborde ensuite la question de l'incidence de la dette publique sur l'activité économique et sur l'inflation. Cet impact est en grande partie fonction des circonstances, qui peuvent varier fortement dans le temps et d'un pays à l'autre. Afin d'estimer l'impact de la dette publique sur l'activité économique, il est primordial d'établir au préalable une distinction entre les effets de court et de long termes. À court terme, une consolidation budgétaire pourrait causer un ralentissement de l'activité économique. À long terme, cependant, un rééquilibrage budgétaire a indéniablement des effets positifs. En effet, les taux d'intérêt à long terme devraient baisser en raison d'une contraction de l'offre de titres publics placés sur le marché et d'une réduction des primes de risque. En outre, la réduction des charges d'intérêts résultant de l'assainissement budgétaire devrait permettre de libérer davantage de moyens pour réaliser des dépenses publiques productives ou alléger la pression fiscale et parafiscale.

Enfin, la nécessité d'une consolidation budgétaire visant à réduire la dette publique et les stratégies adéquates pour y parvenir sont présentées. La consolidation des finances publiques est inévitable et urgente dans presque tous les pays avancés, requérant des programmes d'assainissement crédibles et d'envergure. Néanmoins, la stratégie peut être différente d'un pays à l'autre. Elle sera plus urgente et plus sévère dans les pays dont la solvabilité est remise en question par les marchés financiers et qui sont confrontés à des primes de risque élevées et croissantes. Pour les autres pays, l'ajustement peut se faire plus progressivement. La stratégie de consolidation doit comporter trois axes : la réduction du niveau de la dette publique; le relèvement du taux d'emploi et de la productivité; ainsi qu'une réforme des systèmes de pensions et de soins de santé. Les mesures de consolidation doivent porter principalement sur la réduction des dépenses publiques. Toutefois, dans la plupart des pays avancés, l'ampleur de l'ajustement requis est telle que des mesures permettant d'augmenter les recettes sont probablement aussi nécessaires. Certains pays ont déjà pris des mesures de consolidation, tandis que d'autres doivent encore mettre en place une grande partie de ces mesures.